



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 8 avril 2015 n°44 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2013

Type d'opportunité : renouvellement

Périodicité : tous les 3 ans

Demandeur : Centre d'Etudes et de REcherches sur les Qualifications (Céreq) - Département des Entrées et Evolutions dans la Vie Active (Deeva)

Au cours de sa réunion du 25 mars 2015, la Commission Emploi, Qualification et Revenus du travail a examiné le projet d'enquête sur l'enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif « Enquête Génération 2013 ».

Depuis 1998, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes afin d'étudier tous les trois ans l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Les deux ministères de tutelle du Céreq ; le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social sont à l'origine de l'enquête.

Le dispositif est structuré en deux types d'opérations en alternance :

- Une enquête Génération panélisée (socle de 30 000 à 60 000 questionnaires) comprenant une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif et des ré-interrogations cinq et sept ans après la sortie.
- Une enquête sur une taille plus réduite (socle de 25 000 questionnaires environ) comprenant seulement une interrogation à trois ans. L'enquête génération 2013 est de ce type.

Le questionnaire de base aborde les thèmes suivants : le parcours scolaire, l'identification du plus haut diplôme, les diplômes obtenus après 2010, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description détaillée de l'ensemble des séquences, les caractéristiques individuelles et l'environnement familial. A ce questionnaire de base s'ajoutent plusieurs modules complémentaires pour répondre à des besoins d'extension ou de recherche spécifique. Lors de la dernière enquête génération, des extensions d'échantillon et/ou de questionnement ont ainsi été demandées par la DGESIP, la DGAFP, la DREES, le CGDD, le Ministère de la Jeunesse et du Sport, l'Agefiph et 3 régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Paca).

L'objectif du dispositif est de produire de manière comparable dans le temps des indicateurs sur l'insertion professionnelle des jeunes par niveaux de formation et de diplôme. La continuité du dispositif assure des comparaisons sur une quinzaine d'années de l'insertion professionnelle des jeunes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre H030 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

Les principales sources statistiques extérieures au Céreq qui appréhendent les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE, les enquêtes Insertion dans la Vie Active et Insertion Professionnelle des Apprentis de la DEPP, le panel Entrées dans la Vie Active conduit par l'INSEE et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université que le SIES a mis en place. Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France). Par rapport aux enquêtes basées sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année donnée).

La « Génération 2013 » concerne l'ensemble des « primo sortants » de formation initiale en 2012-2013 (année scolaire), diplômés ou non de France Métropolitaine et des Dom. Il n'existe pas de base nationale des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc sa propre base de sondage de jeunes présumés sortants du système éducatif à partir des bases élèves du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La précédente base de sondage (Génération 2010) était composée de 1 100 000 jeunes présumés sortants du système éducatif.

Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives ont été réalisés ou sont envisagés avec le Fichier Historique de Pôle Emploi et avec les DADS de l'INSEE afin de permettre de réaliser des études sur le recours au service public de l'emploi et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.

Le tirage de l'échantillon de l'enquête est prévu fin 2015 selon un plan de sondage à un seul degré, stratifié et équilibré, avec des probabilités inégales. L'enquête aura lieu entre avril et juin 2016. Le temps de passation du questionnaire sera compris entre 15 et 25 minutes. Le contenu du questionnaire sera proche de la version du questionnaire de l'enquête réalisée en 2010 auprès de la Génération 2007.

Il s'agit d'une enquête téléphonique avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI). Parallèlement à la collecte par téléphone, une collecte multimode internet/téléphone pourrait être menée pour prolonger les expérimentations précédentes d'introduction du mode de collecte par internet. La réalisation des enquêtes sera confiée à un sous-traitant ; il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire et d'effectuer la passation des questionnaires par téléphone.

Le Comité de Concertation des enquêtes Génération se réunit deux fois par an. Il est composé de la Depp, Dares, Direction générale de l'enseignement scolaire, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle, de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique, des partenaires sociaux, des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche (Insee, Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, Institut de recherche en économie de l'éducation, Observatoire régional de l'emploi. Sur proposition du comité du label, le Céreq élargira ce comité de concertation aux associations d'étudiants et de familles, à l'Union Nationale des Missions Locales, aux représentants de la Politique de la Ville.

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation, Quand l'Ecole est finie, RELIEF) et sur le site Internet du Céreq. Les fichiers anonymisés d'enquête seront transmis au centre Maurice Halbwachs pour mise à disposition auprès de la communauté des chercheurs.

Les utilisateurs sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères demandeurs d'extensions (Sport, Santé, Fonction publique, Écologie, ...), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les Régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias).

La charge estimée pour la réalisation d'une enquête Génération est de cinq temps plein sur un an, comprenant à la fois le temps des personnes de l'équipe IGE et celui des chargés d'études du département.

L'opportunité est demandée pour l'unique interrogation en 2016 de la Génération 2013.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.